



# L'ECHO DE BERUS N°28



## Sommaire

**Mot du maire** p. 1

**Budget de la commune** p.2

Dépenses et recettes de fonctionnement

**Réalisations et projets** p. 2 et 3

Réalisations 2010

Réalisations en cours et projets

**Informations diverses** p. 3 et 4

Informations pratiques

Séniors, pour votre sécurité, ayons le bon réflexe !

**Médailles** p. 4

**Décès de Gilbert Gosset** p. 5

**Comice de Bérus 2010** p. 6 à 8

**Rappels** p.8



L'actualité 2010 a été celle des événements forts, douloureux pour certains et festifs pour d'autres.

Tout d'abord, j'ai une pensée pour Gilbert GOSSET décédé le 1<sup>er</sup> avril 2010. Il a été pendant presque 30 ans Le Maire de Bérus et j'ai été un de ses adjoints pendant 19 ans.

L'évènement phare a été l'organisation du Comice Agricole Cantonal dans notre commune de Bérus. Grâce à la contribution de toutes et tous les bénévoles, nous avons réussi, sous l'impulsion du Comité des Fêtes à proposer un beau programme les 3, 4 et 5 septembre. Au-delà de la réussite de cette manifestation, la participation des bénévoles de toute la commune a été l'occasion d'une rencontre et d'échanges intergénérationnels.

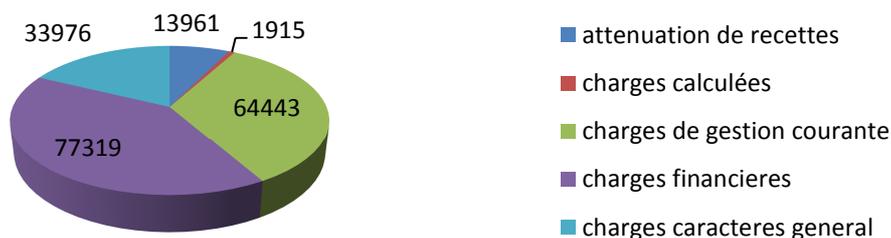
Mieux se connaître contribue à améliorer le lien social et à faire vivre en harmonie les habitants de notre commune.

Je tiens à tous vous remercier pour la solidarité que vous avez manifestée et souhaite que celle-ci perdure au quotidien.

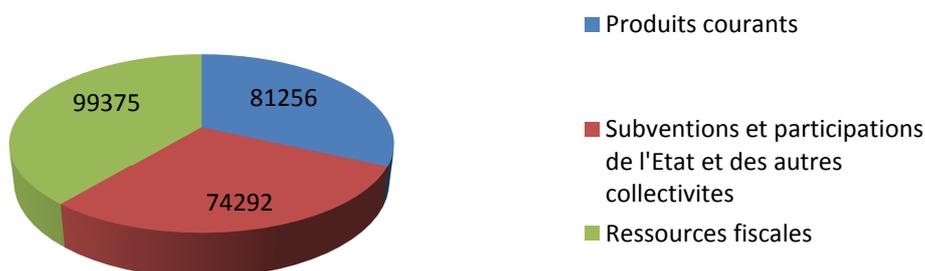
G. LAMARE

## Budget de fonctionnement

### Les dépenses de fonctionnement 2009



### Les recettes de fonctionnement 2009



## Les réalisations 2010

- L'extension du réseau d'assainissement du cimetière à L'Arcis ainsi que le raccordement de La Grisonnière et La Pièce ont été réalisés début 2010. La plupart des foyers concernés sont raccordés au réseau.
- Goudronnage de voirie à la Palestine et au lotissement des Rablais.
- Prolongation de la piste piétonne qui permet de rejoindre le lotissement au bourg.
- La construction de l'atelier municipal est terminée depuis avril 2010. Des petits aménagements et travaux, notamment de peinture, restent à effectuer. Ils seront effectués par notre employé communal (coût : 72 000 € TTC, subvention de 20% obtenue auprès du conseil général au titre de la dotation générale d'équipement).
- Peinture extérieure de la salle polyvalente réalisée par les employés communaux avec le concours des adjoints.
- Amélioration du fleurissement du bourg du fait de l'accueil du comice dans notre commune
- 2 nouveaux jeux à l'aire de jeux (tapis volant et quatre-limace), reste un banc à fixer.



## Réalisations en cours et projets

### Les travaux en cours

- L'aménagement de l'ancienne mairie en garderie et salle de réunion devrait démarrer en fin d'année 2010.

### Les projets 2011

- L'aménagement du bourg est encore à l'étude. Des choix vont devoir être faits d'ici la fin de l'année pour définir le périmètre d'aménagement, le budget à consacrer à ce projet et son financement.
- La restauration des quatre statues en bois qui avaient été récupérées en 1994 dans la charpente de «La Poterie» est engagée. Une première intervention urgente, compte-tenu de la dégradation de ces œuvres, va être effectuée et consistera à les traiter afin qu'elles ne finissent pas en poussière. Ensuite la phase de restauration pourra être engagée. Pour ce faire, la commune a participé à un concours afin de trouver des financements.



## Informations pratiques

<p style="text-align: center;"><b>MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 17 h 00 - 19 h</li> <li>• Mercredi 10 h 00 - 12 h 00</li> <li>• Jeudi 15 h 00 - 18 h 00</li> <li>• Vendredi 9 h 00 - 12 h 00</li> </ul> <p>☎ : 02.33.26.83.33 ☎ : 02.33.82.00.70</p> <p>@ : <a href="mailto:mairie-berus@wanadoo.fr">mairie-berus@wanadoo.fr</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE SAINT PATERNE</b></p> <p>Accueil du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30</p> <p>"Les Champs Roux" 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.33.82.19.20 ☎ : 02.33.82.19.21</p>
<p style="text-align: center;"><b>ASSISTANTE SOCIALE</b></p> <p>Madame Brosset- Service Social 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.43 33 33 60</p>	<p style="text-align: center;"><b>SIAEP GESNES LE GANDELIN</b></p> <p>Pour les secteurs de la Rivière, la Motte, la Noëe, les Rablais, la Palestine, la Croix et la route des Bois de Vaux :</p> <p>32 rue Madeleine 72130 GESNES LE GANDELIN</p> <p>☎ : 02.33.26.97.35</p>
<p style="text-align: center;"><b>TRANSPORT POUR LES PERSONNES AGÉES</b></p> <p>Contactez Pascal COURTILOUX au 02.33.27.76.51 pour plus d'informations (dans le cadre du CCAS)</p>	<p style="text-align: center;"><b>SIAEP CHAMPFLEUR</b></p> <p>Pour les autres secteurs :</p> <p>23 route du Mans 72610 ARCONNAY</p> <p>☎ : 02.33.31.83.91 - ☎ : 06.07.64.05.74 ☎ : 06.78.43.62.49</p>
<p style="text-align: center;"><b>CULTE</b></p> <p>Abbé Adrien CRÉTOIS Le Presbytère 72130 FRESNAY SUR SARTHE</p> <p>☎ : 02.43.97.21.28 ☎ : 06.71.76.90.08</p>	<p style="text-align: center;"><b>APPELS D'URGENCE</b></p> <p><b>SAMU</b> : le 15 ou 02 33 32 75 75 pour ALENCON  <b>Police Gendarmerie</b> : le 17  <b>Sapeurs-Pompiers</b> : le 18  <b>Le 112</b> Numéro européen</p>
<p style="text-align: center;"><b>SIVOS DU ROSAY DU NORD</b></p> <p>13, rue Mairie 72610 Béthon</p>	<p style="text-align: center;"><b>SIVOS DU COLLEGE D'ANCINNES</b></p> <p>Mairie – Le Bourg 72610 Ancinnes</p>

# Seniors, pour votre sécurité, ayons le bon réflexe !



Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez distraire par des inconnus



N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez vous comme un professionnel (plombier, électricien), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

**Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)**

D'après l'affiche tranquillité seniors fourni par le ministère de l'intérieur et de l'outre-mer et des collectivités territoriales

## Médailles

Marie-Thérèse LOUVEL qui a été conseillère municipale de la commune d'Hesloup pendant 12 années, élue à Bérus depuis mars 2001 ainsi que Joël FORGET, élu conseiller municipal depuis 1989, ont été décorés de la médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale pour plus de 20 années de bons et loyaux services.



## Décès de Gilbert Gosset

Gilbert Gosset était élu depuis 1977, 1<sup>er</sup> Adjoint dès le début de ce premier mandat, puis maire de Bérus en 1979 suite à la démission de Monsieur MONGE.

Il le restera jusqu'en mars 2008 et était toujours conseiller municipal, ce qui fait pratiquement 30 années en qualité de 1<sup>er</sup> magistrat de la commune.

Une telle longévité à la tête de la commune n'est pas le fruit du hasard mais la preuve d'un réel goût pour la vie publique et d'une reconnaissance de la part des concitoyens qui lui ont accordé leur confiance.

Sans vouloir passer en revue tout ce qui a été réalisé au cours des 5 mandats successifs, je voudrai quand même rappeler quelques réalisations majeures pour la commune :

- Tout d'abord en matière scolaire, les efforts et démarches faits pour maintenir l'école de Bérus, puis en 1986 son engagement pour la mise en place du SIVOS « Bérus,-Béthon-Cherisay » qui est devenu SIVOS du Rosazy-Nord en 1997 avec les communes de Fyé et Oisseau le Petit. Je sais que son objectif était de mettre tout en œuvre pour offrir à ses administrés le meilleur service possible pour accueillir et retenir les familles nouvelles.
- En matière de développement économique, il a été précurseur en achetant une parcelle de 5 ha au bord de la nationale qui est devenue la zone artisanale de La Pommeraie gérée maintenant par la Communauté de Communes des Portes du Maine Normand.
- En matière d'urbanisme, il a été l'artisan de l'aménagement du territoire en favorisant les constructions sur le secteur de la Palestine puis la création du lotissement de La Noée.

Par ailleurs, il a été très actif dans la vie intercommunale :

- vice-président de la Communauté de Communes des Portes du Maine Normand
- Il y a encore quelques mois, Président du club des Aînés de Bérus
- Président du Syndicat d'eau de Champfleur
- Membre de l'Association d'Anciens Combattants de Bérus.

Tout cela pour rappeler qu'il a fait preuve, tout au long de sa vie publique, d'un dévouement considérable pour la collectivité.

Une semaine avant son décès, je lui remettais la médaille d'honneur de vermeil pour plus de 30 années d'élu de la commune. Je sais que, pour lui, cette médaille était importante et qu'il a été heureux de la recevoir pour la reconnaissance qu'elle symbolisait.

Il aura marqué de son empreinte son passage à Bérus.



## Comice de Bérus

Le comice de Bérus a eu lieu les 3, 4 et 5 Septembre 2010, et fut une réussite complète.

Ce succès a pu être réalisé grâce au travail des bénévoles et ce pendant près de 1 an.



Après plus de 1 an de préparation, il a fallu mettre en place les décors, les chapiteaux, les buvettes avant le jour J.



Le 3 septembre à 20h30 le loto a accueilli près de 500 personnes.



Le 4 septembre, le matin le comice agricole, à partir de midi le repas champêtre et l'après-midi les différentes activités (les olympiades, les jeux, les stands...) et pour finir le repas dansant avec l'élection de Miss Canton



**Le 5 septembre** avec le vide grenier, le repas champêtre, et les animations (pompiers, orchestre, concours d'épouvantail et vélo fleuri).



Le conseil municipal remercie tous les bénévoles qui ont permis le succès de ces 3 journées

## **Rappels**

→ **Les aires de propreté pour le tri sélectif** : font régulièrement l'objet de dépôts de débris multiples et ordures ménagères à côté des containers. Ceci est déplorable pour l'environnement, nous vous rappelons que tout dépôt à côté des containers est formellement interdit.

→ **Inscriptions sur les listes électorales** : les personnes qui ne sont pas inscrites doivent faire les démarches en mairie avant le 31 décembre 2010.

→ **Règles en matière d'urbanisme** : Les constructions neuves ou les extensions entraînant la création d'une surface hors-d'œuvre brute (SHOB) supérieure à 20 m<sup>2</sup> sont soumises à **permis de construire**, de même que les modifications et les changements de destination des locaux existants.

Pour les travaux, modifications ou constructions d'une surface inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>, une **déclaration préalable** doit être effectuée.

→ **En cas de désaccord avec une personne**: conflit de voisinage avec un propriétaire, avec un fournisseur ou autres...) vous pouvez consulter le conciliateur, permanence à la mairie de Mamers, 1 place de la république à Mamers de 10h à 12h, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.